

Citoyenneté, jeunesse et exclusion. Lien social et politique à l'heure de la précarité

Citizenship, Youth and Exclusion. Social Cohesion and Politics in the Era of Precariousness

Ciudadanía, juventud y exclusión. Vínculo social y político a la hora de la precariedad

Bjenk ELLEFSEN et Jacques HAMEL

Numéro 43, printemps 2000

Voir les jeunes autrement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005099ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005099ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

ELLEFSEN, B. & HAMEL, J. (2000). Citoyenneté, jeunesse et exclusion. Lien social et politique à l'heure de la précarité. *Lien social et Politiques*, (43), 133–142. <https://doi.org/10.7202/005099ar>

Résumé de l'article

Les auteurs s'emploient d'abord à définir l'exclusion dans l'orbite sociologique. Sur cette base, ils proposent ensuite d'élargir la notion de citoyenneté en distinguant la citoyenneté abstraite et la citoyenneté pratique. Sur la lancée, ils envisagent cette dernière à la lumière de l'entrée dans la vie adulte pour démontrer que la citoyenneté prend également forme dans le sillage de l'insertion sociale. Après un rapide état des lieux, l'insertion et l'exclusion des jeunes diplômés sont illustrées par les résultats d'une enquête sur leur insertion professionnelle et sociale conduite à dix ans d'intervalle. Ils viennent passablement nuancer les thèses mises de l'avant par André Gorz et Pierre Bourdieu pour expliquer les ratés du travail salarié. Ces résultats génèrent enfin l'hypothèse selon laquelle l'exclusion s'exprime par des conditions et des valeurs qui font l'impasse sur le droit de cité.

Citoyenneté, jeunesse et exclusion. Lien social et politique à l'heure de la précarité

Bjenk Ellefsen et Jacques Hamel

Jeunesse rime aujourd'hui avec exclusion. La situation actuelle des jeunes semble en phase avec ce mot, et l'exclusion est devenue une notion familière quand il s'agit de parler d'eux. Les théories de l'exclusion font fortune. L'idée fait florès dans les médias. Le fantôme de l'exclusion avive l'angoisse de se voir acculer à la spirale de la précarité ou au risque de la pauvreté et à la perspective du *no future*. Les jeunes sont désormais perçus comme citoyens de deuxième ordre, marqués par la précarité dans le travail, le chômage, les clauses discriminatoires et l'incertitude de l'avenir. Une nouvelle condition sociale est dévolue de gré ou de

force aux jeunes, et pour eux jouir de droits est en passe de devenir une notion du passé.

L'éclatement du travail salarié est l'un des motifs qui expliquent le sort réservé aux jeunes. Le travail à contrat, de durée déterminée et sans droits acquis d'avance devient leur lot, bien qu'il touche maintenant d'autres parties de la population. L'emploi régulier, protégé, avec droits d'ancienneté faisait office de pivot d'intégration dans la société, tant sur le plan pratique que sur le plan théorique. La sociologie l'a longtemps envisagé de cette façon. La précarité avec laquelle les jeunes sont aux prises ébranle dorénavant cette conception. Selon certaines théories, les ratés du travail salarié relèguent les jeunes en marge de la société, dans la pau-

vreté, la délinquance, l'itinérance, la drogue et la prostitution.

Or est-il raisonnable de penser que la totalité des jeunes présentent l'un ou l'autre de ces visages de l'exclusion? Sans vouloir nier l'importance des problèmes qui viennent d'être évoqués, la jeunesse se réduit-elle à la marginalité qui affligent *certain*s jeunes? Il est exagéré de croire que tous les jeunes épousent ces images répercutées par les médias dans la mesure où ceux-ci, en reflétant les traits des *skin heads* ou des *squeegees*, offrent le spectacle requis pour avoir la cote.

La prudence est donc de mise. Elle l'est également sur le plan politique. En effet, prétendre que les jeunes ne s'assimilent pas à la marginalité ne signifie pas que la pauvreté, par exemple, ne les

touche pas. Que les *skin heads* ne sont qu'un épiphénomène peu représentatif. Il ne s'agit certes pas d'oublier la précarité parce que certains jeunes tirent leur épingle du jeu. Bien des jeunes s'insèrent dans le marché du travail et dans les rouages de la société, comme le démontrent les études sociologiques, quitte à briser les images militantes de la jeunesse en péril. Sur le terrain politique, une telle image de la jeunesse revêt toute sa légitimité. Dans l'orbite théorique, elle risque de jeter de l'ombre sur la situation réelle des jeunes, de tous les jeunes dans la société. L'exclusion de certains jeunes ne doit pas occulter l'inclusion dans la société de l'autre partie de la jeunesse.

Qu'est-ce que l'exclusion ?

Que faut-il d'abord entendre par exclusion ? La notion s'est imposée dans les sciences sociales au Québec sous l'influence française, comme l'a signalé Madeleine Gauthier. Sur la base d'une revue de littérature, elle note « que le mot est venu de l'est » et qu'il n'a pas de pendant dans le vocabulaire sociologique de langue anglaise. La notion veut dire « la mise hors des processus normaux de participation à la vie de la société » liés « au plus puissant mécanisme d'insertion : le travail » (Gauthier, 1995 : 153). L'exclusion, écrit Fernand Dumont (1995 : 9), « constitue la forme la

plus radicale de l'anormalité puisqu'elle place des citoyens en dehors de la communauté ».

Or, pour évidente qu'elle puisse paraître au premier abord, cette formule pose problème sur le plan théorique, en sociologie tout particulièrement. En effet, aucun individu, même celui qui vit isolément, ne peut évoluer en dehors de l'orbite sociale, encore moins à l'heure de la globalisation des échanges et de l'information. Dans cette voie, aucun individu ne peut ni ne saurait être exclu de la société. Certes, la société peut délibérément le priver de certains droits, comme de la liberté de mouvement, à l'instar des prisonniers, mais ces derniers ne continuent pas moins d'évoluer sous l'égide sociale. L'exclusion prend forme par sa contrepartie.

Sur le plan théorique, au dire de Dominique Schnapper, l'exclusion « n'existe pas dans l'absolu ». Toute « organisation sociale, quel que soit son niveau — de la famille à l'entreprise ou la nation — implique par définition l'inclusion des uns et l'exclusion des autres », ou plutôt des « dialectiques de l'inclusion/exclusion » (Schnapper, 1996 : 23). Dans cette perspective, l'exclusion émerge en vertu de l'inclusion et réciproquement. Elle ne peut toutefois se réduire à un jeu de bascule en fonction duquel des individus inclus dans la société font barrage à d'autres qui en sont par conséquent exclus. La dialectique de l'inclusion-exclusion doit, dans cette optique, être conçue en termes de ressources et de droits inégalement distribués, sans que cette inégalité soit délibérée et volontaire.

La théorie sociologique contemporaine représente cette dialectique de l'inclusion-exclusion comme un jeu dans lequel l'individu est « produit et médium de la société », selon l'expression d'Anthony Giddens. La théorie de la structuration de Giddens tient en

effet que les individus, « acteurs compétents, situés dans le temps et dans l'espace et faisant usage des règles et des ressources dans une diversité de contextes d'actions, sont produits et reproduits dans et par l'interaction de ces acteurs » (Giddens, 1987 : 74). La dialectique inclusion-exclusion opère dans ce cadre, où l'identité et le sentiment communautaire jouent également un rôle.

Exclusion-inclusion : vers un élargissement de la notion de citoyenneté

Il est tentant de concevoir la citoyenneté dans la même optique. La citoyenneté¹ s'envisage initialement par référence avec la communauté politique et a pour moteur le droit de participer directement ou indirectement à l'exercice du pouvoir politique. Le citoyen est titulaire de la souveraineté nationale, à son échelle et dans le cadre de l'État-nation. La citoyenneté au sens strict se définit, dans l'ordre politique, comme la participation à l'exercice de la souveraineté nationale, de sorte qu'en démocratie le droit de vote en est la pierre angulaire. Elle évoque l'engagement dans les affaires communes et désigne les droits politiques de l'électorat et l'éligibilité aux assemblées législatives et administratives.

De ce fait, la citoyenneté correspond aux formes toujours provisoires et changeantes de participation et d'identification à la communauté, qui peut prendre le nom de nation, de pays ou de société. En d'autres termes, la citoyenneté porte en elle l'idée de volonté commune et d'organisation collective à laquelle tous ont une voix, concrétisée par l'*agora*, pour la défendre et la rendre viable. La citoyenneté confère ainsi des droits et sous-entend l'existence de devoirs à l'égard desquels la communauté des citoyens trouve sa

raison d'être. En effet, elle requiert l'égalité politique entre individus et exige d'eux l'esprit de tolérance vis-à-vis de l'opinion d'autrui. La citoyenneté s'étend aux droits de l'individu, non pas à titre de membre de la communauté politique, mais comme homme au sens où l'entend la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Elle garantit les droits juridiques et politiques de tous, quelle que soit leur appartenance sociale, religieuse, ethnique ou autre. Le droit de vote en est l'illustration la plus éloquente et donne le ton aux droits qui riment avec liberté, égalité, justice et démocratie. La jouissance de ces droits est subordonnée aux dispositions énoncées dans les chartes et constitutions, mais ils sont reconnus d'emblée à tous, par le fait que ceux qui en jouissent sont membres de la communauté, et titulaires de droits civiques ou juridiques qui débordent l'ordre proprement politique de l'État et de la souveraineté nationale.

Ces droits donnent corps à la citoyenneté qui peut être qualifiée d'*abstraite*, comme le suggère Dominique Schnapper, citoyenneté libéralement octroyée avant même d'être exercée. La vigueur de ces droits s'inscrit dans les traditions et cultures politiques et nationales qui leur donnent la valeur de pérennité nécessaire. L'égalité politique reste, par exemple, de nature formelle et ne s'exerce dans la réalité qu'en vertu du droit de vote. Elle s'impose ainsi à tous dans les sociétés fondées sur la démocratie parlementaire. Si tout un chacun lui reconnaît mérite et éclat, au nom de la liberté et de la représentation politique, chaque individu y est finalement pour peu de chose. Les droits civiques se révèlent de même obédience. La citoyenneté se présente sous l'aspect d'un *état*. Elle peut être, dans cette mesure, qualifiée d'*abstraite* tant les droits qui y sont rattachés transcendent l'expé-



rience pratique des individus. Les institutions politiques et sociales témoignent de leur valeur et c'est par leur entremise que les individus sont dotés de ces droits et prérogatives.

La citoyenneté, tout au moins en sociologie, sort des limites de l'égalité politique et juridique des individus. Elle a également un rapport avec les formes de participation et d'identité qui marquent l'inclusion des individus dans la société, c'est-à-dire leur insertion, pour prendre l'expression consacrée, qui outrepassa les bornes de la communauté politique. La citoyenneté, dans cette veine, n'est pas un *état* mais une *action*; elle consiste à prendre pied dans la société en faisant corps avec ses semblables pour défendre sa propre vie, assurer sa survie biologique, manifester son indépendance et tirer personnellement profit de son adhésion à l'ensemble social. Le travail en constitue le levier à bien des égards dans les sociétés modernes. Il est le pivot en vertu duquel tout citoyen trouve sa raison d'être en tant qu'individu et le lie aux autres pour contribuer à la vie de l'organisation collective qui prend alors le visage de nation ou de société.

La citoyenneté se constitue donc par étapes dans le cours d'expériences individuelles sous la régie d'institutions sociales telles que l'école et le travail. Ainsi,

l'école réglemente l'âge auquel il est du devoir du citoyen de la fréquenter, mais cet âge une fois atteint, l'individu est libre de fixer sa participation aux études et d'y ajuster son identité. Le travail génère des droits, devoirs et prérogatives qui varient selon les conditions dans lesquelles on l'exerce. La citoyenneté se joue de façon pratique et, sous cet aspect concret, il est opportun de la nommer citoyenneté *pratique*, pour la distinguer de l'égalité politique. L'individu agit dans cette voie au nom de la liberté, de la légitimité des attributs de sa personne (sexe, religion, ethnie, orientation sexuelle, etc.), du pouvoir de s'associer avec d'autres pour les défendre et les rendre viables et de conserver enfin le libre arbitre sur son expérience individuelle. Il peut le faire en bénéficiant de droits sociaux qui, tout en s'appuyant sur la constitution ou les chartes, s'expriment et se développent hors de l'orbite de ces dernières.

Citoyenneté et insertion sociale à l'entrée dans la vie adulte

À notre sens, les étapes de la citoyenneté pratique correspondent à l'entrée dans la vie adulte : la fin de la jeunesse (Galland, 1993, 1996). Galland y distingue quatre phases successives : a) la fin des études ; b) le départ du domicile familial ; c) l'insertion dans le marché du travail ; et d) la formation d'un couple. Si la société accorde l'égalité en la matière sous forme de libre choix et chances égales pour tous, chaque individu conserve son libre arbitre pour la mise en jeu de ces phases. L'entrée dans la vie adulte s'amorce à la fin de l'adolescence (de la scolarité obligatoire) et coïncide avec l'âge de la responsabilité.

Selon nous, l'insertion professionnelle et sociale donne forme à la citoyenneté pratique. En effet, s'intégrer dans le marché du travail

et la société marque d'une pierre blanche la participation et l'identité des individus sous l'enseigne de l'égalité des chances propre aux sociétés modernes. Elle correspond à bien des égards aux rites d'initiation des sociétés étudiées par les anthropologues et que ceux-ci qualifient d'ailleurs de parcours initiatiques². L'entrée dans la vie adulte donne acte à l'insertion des individus dans la société. À chaque phase, divers droits, devoirs et statuts, s'attachant à l'individu qui la franchit, donnent corps à l'insertion dans la société. L'égalité civique s'éprouve sous le mode de la continuité entre les phases, certes, mais également par la transmission des droits et privilèges entre générations, par exemple. La continuité engendre la sécurité ontologique qu'Anthony Giddens se représente comme « la confiance des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'actions sociaux et matériels » (Giddens, 1994 : 98). L'identité et le sentiment communautaire, pour ne pas dire citoyen, sont le fruit de cette continuité, aujourd'hui menacée, en vertu de laquelle l'individu s'insère dans la vie ou en d'autres mots dans la société³.

Le travail se révèle dans les sociétés modernes comme le point d'orgue de l'insertion dans la société. Il infléchit la participation obligatoire à l'école. C'est le trem-

plin qui permet de vivre indépendamment des parents, de s'établir sous son propre toit et d'être habilité à fonder une famille. L'insertion sociale s'établit ainsi sur le plan pratique. La théorie sociologique reprend à son compte la succession des phases d'entrée dans la vie adulte pour concevoir dans son orbite l'insertion dans la société et, par ricochet, lui conférer une valeur théorique qui puisse définir la citoyenneté.

Jeunes, phases de la vie adulte et citoyenneté

Or, de nos jours, la situation des jeunes bat en brèche cette conception de la citoyenneté dite pratique. En effet, l'ordre de succession qui, aux yeux de Galland, par exemple, jalonne l'entrée dans la vie adulte est devenu caduc. Le passage des études au marché du travail, propice au départ du domicile familial et à la formation d'un couple, est en voie de devenir une exception. Les données en ces matières en témoignent avec éloquence. Citons pour mémoire quelques exemples de l'éclatement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le départ du domicile familial

Selon les données du recensement canadien de 1996 (Boyd et Noris, 1999), les jeunes âgés de 20 à 34 ans sont nombreux à vivre chez leurs parents. Cette tendance s'affirme depuis les quinze dernières années, tant chez les hommes et les femmes que chez les célibataires et les couples. En 1996, 23 % des femmes de 20 à 34 ans vivaient au domicile familial, comparativement à 16 % en 1981. Pendant ce laps de temps, la proportion d'hommes de ce même groupe d'âge qui logeaient chez leurs parents s'est accrue de façon significative en passant de 28 % à 33 %. La hausse est nette chez les jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans puisque

57 % d'entre eux habitaient chez leurs parents, comparativement à 43 % en 1981.

De 1981 à 1996, la tendance à vivre chez les parents s'est accrue tant chez les célibataires que chez les personnes mariées ou en union libre. De fait, en atteignant 4 %, le pourcentage des jeunes dans cette situation a doublé depuis 15 ans. En 1996, les jeunes au début de la vingtaine qui vivaient en couple chez leurs parents atteignaient une proportion de 7 % chez les femmes et de 9 % chez les hommes. Le départ du domicile familial connaît des ratés par rapport à l'entrée dans la vie adulte vue jadis comme le modèle d'insertion professionnelle et sociale.

L'insertion dans le marché du travail

L'insertion dans le marché du travail révèle des complications qui entravent l'ordre continu de l'entrée dans la vie adulte en vertu de laquelle la citoyenneté pratique trouve son office. Le taux de chômage des jeunes, qui s'élève à 16,5 %, traduit sans nul doute assez mal le nombre réel des jeunes sans emploi. Beaucoup de ces chômeurs échappent aux chiffres officiels par le fait qu'inéluctablement ils retournent sur les bancs d'école ou sont pris en charge par leurs parents. Le chômage des jeunes laisse entrevoir des mutations dont les statistiques ne tiennent pas compte : chômage cyclique, emplois sporadiques et ralentissement de l'embauche des débutants. En effet, l'intermittence de l'emploi crée une réserve de main-d'œuvre qualifiée qui, par un phénomène de vases communicants, oppose une concurrence déloyale aux débutants sans expérience.

Le marché du travail se plie désormais à de nouvelles formes : travail à contrat, travail à forfait, contrat de durée déterminée, vacataire, etc. Sous ces nouvelles

normes, le travail passe à l'arrière-plan du marché du travail officiel en quittant les lieux qui lui étaient naguère consacrés — entreprises, bureaux, magasins — pour s'installer à domicile par le moyen des techniques modernes de communication : ordinateur, Internet, télécopieur. Le travail sous ces formes devient le lot des jeunes. Les études sociologiques sont nombreuses à le démontrer, chiffres à l'appui (Tremblay, 1995), et à souligner le recul des jeunes sur le plan des salaires, des droits et des avantages. La double échelle salariale est dorénavant instaurée dans les entreprises et s'applique au détriment des débutants, forcément jeunes pour la plupart. Les clauses de type « orphelin » qui les couvrent d'office font l'impasse sur les droits d'équité, d'égalité et d'ancienneté.

La continuité entre générations suscitée par le travail en vient à éclater. Ainsi, par exemple, les hommes de 20-24 ans en 1982 n'ont pas retrouvé en 1992 la situation dont jouissaient ceux de 30-34 ans dix ans plus tôt. L'écart s'élargit au regard de la situation des hommes de 20-24 ans en 1992 (Gauthier, 1998).

La précarité marque de son sceau le travail dévolu aux jeunes. Elle tient pour négligeable leur insertion professionnelle et sociale. Les premiers écrits sociologiques sur l'exclusion se sont fait fort de le souligner. Pourtant, de nos jours, la précarité donne lieu à des emplois qui ne mènent pas forcément à l'exclusion. En effet, le travail de durée déterminée, le travail à la pige, etc., s'ajustent tant bien que mal à la codification juridique qui ouvre sur un statut social et sur la protection sociale qui en découle. Nombre de jeunes adultes qualifient leur situation de « stable » pour la raison qu'ils parviennent à juxtaposer sans problèmes criants les emplois précaires. Les femmes,

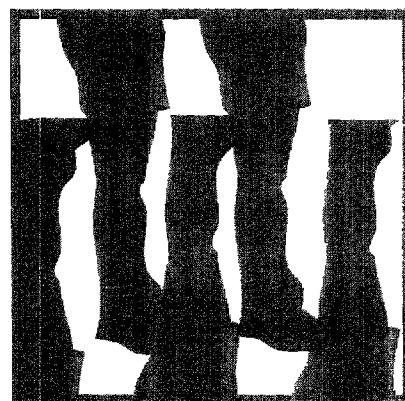
captives de secteurs caractérisés par des emplois fragiles, sont pour la plupart en butte à la précarité. Chez les hommes, nombreux sont ceux qui logent à cette enseigne et, se targuant d'être de véritables « professionnels du temporaire », se perçoivent comme des adeptes de la précarité.

En témoignent les entretiens conduits au début des années 1990 auprès de jeunes diplômés fraîchement émoulus de l'université et en voie de s'intégrer au marché du travail :

On ne risque pas de s'encroûter quand on est toujours sur la corde raide et dans une situation précaire. Il n'y a rien de pire, à mon avis, que la sécurité d'emploi, le syndicalisme jusqu'aux oreilles, qui vous met sur les rails jusqu'à la retraite. Au contraire, moi ça me stimule et je n'en souffre absolument pas⁴.

Dix ans plus tard, les mêmes diplômés, devenus adultes, à nouveau consultés dans le cadre de la relance de la première recherche, affichent une insertion professionnelle et sociale marquée par l'exercice d'emplois précaires. Les contrats de durée déterminée ou associés au travail à la pige se succèdent sans solution de continuité due au chômage. De tels contrats sont successivement décrochés en fonction du réseau de ressources que l'on parvient patiemment à constituer. Les liens d'amitié, les « retours d'ascenseur », la bonne réputation font loi. Les contrats peuvent être également obtenus sans interruption auprès de la même entreprise, désireuse de s'attacher les bons services de jeunes employés sans titre et qui leur sont offerts sur une base continuellement temporaire.

La porte est alors ouverte aux droits et avantages supplémentaires : priorité de rappel, vacances payées, congés de maladie, etc. En effet, le renouvellement des contrats devient prétexte à des négociations qui peuvent tourner à



137

l'avantage du signataire. En mettant dans la balance des conditions plus alléchantes provenant d'une entreprise concurrente, l'employé peut obtenir des bénéfices de diverses natures qui se traduisent ordinairement par des avantages monétaires. Sous couleur de précarité, des droits et bénéfices sont reconnus et respectés de manière non formelle. Précarité ne rime donc pas avec exclusion comme l'affirmaient naguère les sociologues témoins de l'éclatement du travail salarié et de sa forme par excellence : l'emploi régulier, protégé, etc.

Même si la situation de précarité des jeunes d'aujourd'hui est associée à l'exercice d'emplois temporaires ou au chômage, « l'exercice d'emplois précaires ou le chômage peuvent être totalement étrangers à la précarité⁵ ».

Droits, citoyenneté et jeunes

Le travail, de par sa précarité chez les jeunes, ne génère plus les droits qui donnaient à la citoyenneté sa forme d'élection : celle de l'entrée dans la vie adulte décrite par Olivier Galland sous l'aspect du franchissement successif de différentes étapes ou phases. Il ne se révèle plus le point d'orgue en vertu duquel s'opèrent le départ du domicile familial et la formation d'un couple après la fin des études

et l'insertion professionnelle. L'entrée dans la vie adulte qui, selon Galland, marque la fin de la jeunesse n'obéit plus à cet ordre de succession. Les exceptions à ce déroulement de l'entrée dans la vie adulte sont si nombreuses que cet auteur parle de « désynchronisation » entre ces phases, entraînant le prolongement de la jeunesse. Le franchissement des étapes se déroule sur un laps de temps plus long. Les études courent, par exemple, sur une période de plus en plus étendue, repoussant ainsi l'insertion dans le marché du travail. L'ordre de succession des phases est également modifié. La fin des études n'est pas nécessairement le signal du départ du domicile familial. Le couple peut dorénavant se former sous le toit des parents et y loger à demeure après la venue d'un enfant.

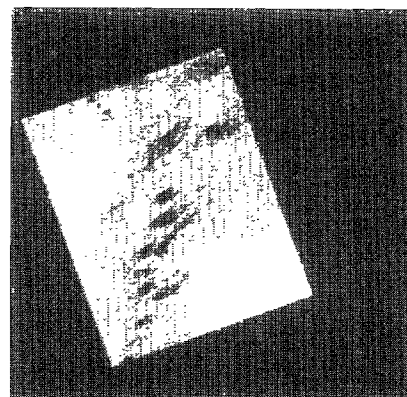
Mais la déconnexion des phases ne suffit pas à rendre compte de l'entrée des jeunes dans la vie adulte. Selon Galland, à cause de la précarité, l'insertion sociale et professionnelle s'établit désormais dans la lignée d'une « définition progressive de soi » qui n'a plus le travail pour vecteur, mais l'« expérimentation ». L'entrée dans la vie adulte n'obéit plus à des étapes franchies en un ordre successif apte à générer la continuité et la constance qui caractérisent la sécurité ontologique. L'expérimentation se révèle le canal par lequel les jeunes

s'intègrent à la société et deviennent des citoyens.

L'expérimentation traduit de la sorte l'acquisition de la citoyenneté sous la forme de la dialectique inclusion-exclusion. Les jeunes s'intègrent à la société, mais sans jouir du droit de cité que le travail est désormais incapable de rattacher à la citoyenneté. Dans cette optique, la fin du travail est proclamée, à l'égal de la thèse voulant que le travail apparaisse comme une valeur en voie de disparition.

Selon André Gorz, le travail perd sa fonction de vecteur d'intégration en raison du déclin du travail salarié dans les sociétés occidentales. Il souligne avec force en ce sens qu'en leur sein « il n'y a pas et il n'y aura plus jamais "assez de travail" » et que, « devenu précaire, flexible, intermittent, à durée, horaires et salaire variables, l'emploi cesse d'intégrer [l'individu] dans un collectif, il cesse de structurer le temps quotidien, hebdomadaire, annuel et les âges de la vie, il cesse d'être le socle sur lequel chacun peut construire son projet de vie » (Gorz, 1997 : 98).

Les jeunes doivent par conséquent se détourner du travail pour s'insérer dans la société et pour acquérir droit de cité. Ils s'ouvrent à l'action communautaire et au bénévolat pour donner à leur citoyenneté la dignité que le travail précaire n'a pas la capacité de fournir. L'identité, la continuité et la sécurité ontologique prennent corps dans leur lignée. Le travail se réduit chez les jeunes à l'emploi d'où provient l'argent nécessaire pour pourvoir aux besoins essentiels (Grell, 1999 ; Schehr, 1999). Il fait strictement office de moyen que l'on utilise pour satisfaire les besoins vitaux. Le travail ne se perçoit plus comme fin. Les « Mcjobs » gagnent en popularité sous cet angle. Ils témoignent parfaitement de l'emploi axé sur l'argent qu'il procure sans générer



la constance, la continuité et la sécurité qui prennent la forme de droits. Les activités parallèles au travail les fournissent et donnent une voix aux jeunes à défaut de droits reconnus dans toute leur légitimité.

La valeur accordée au travail bat de l'aile chez les jeunes. Les sondages réalisés par David Cannon (1994) aux États-Unis, en Grande Bretagne et en Hollande le démontrent de façon éloquent. En réponse à la question classique « quelle est la priorité dans la vie ? », le travail ou la profession ont bien moins d'importance aux yeux des jeunes que le fait : a) d'avoir des amis, b) d'avoir assez de temps disponible, c) d'être en bonne forme physique, d) de passer du temps en famille et e) d'avoir une vie sociale active incluant l'action communautaire et l'engagement social. Seulement 7 % des jeunes (de 13 à 25 ans) mentionnent d'emblée le travail comme « principal facteur pour réussir sa vie ». Les résultats de telles enquêtes alimentent la thèse de Dominique Méda (1995), pour qui le travail est une valeur en voie de disparition. Les loisirs et les activités d'entraide engendrent des valeurs qui dament le pion à l'éthique du travail. Les jeunes les affichent pour la raison que le travail salarié se fait rare pour eux. Ces nouvelles valeurs prennent la

couleur de leurs qualités individuelles que traduisent leur orientation sexuelle, leur race, leurs croyances religieuses, etc. Sous la bannière du multiculturalisme (Taylor, 1994; Gutmann, 1994), des droits sociaux sont revendiqués avec véhémence, et ces droits débordent largement le travail.

Les résultats préliminaires d'une enquête longitudinale sur les jeunes

Les jeunes témoigneraient de gré ou de force de la fin du travail. Or, des enquêtes longitudinales sur l'insertion dans le marché du travail et la société viennent passablement nuancer cette affirmation. La relance de la recherche que nous avons conduite voilà dix ans sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de l'époque va en ce sens. Elle ciblait à l'origine les *baby boomers*, c'est-à-dire les jeunes des années 1968 à 1973 et ceux des années 1984 à 1989, afin d'étudier leurs positions respectives dans le marché du travail et dans la société. Sans créer de surprise, l'étude a révélé des différences nettes entre ces deux cohortes de jeunes. Les premiers *baby boomers* se sont insérés sans difficulté dans le marché du travail en y décrochant facilement des emplois qui étaient dans leur domaine d'étude, et dotés des qualités de régularité, de continuité et de sécurité qui donnent tout son attrait au travail salarié. En contrepartie, la seconde cohorte avait pour lot des emplois précaires, sans lien avec les domaines d'étude et dépourvus de toute continuité, régularité et sécurité. Les contrastes sont éloquentes à tous égards, quant à la participation respective des deux cohortes à la société.

Les jeunes des années 1980, soumis à la loi de la précarité, étaient d'avis divergents sur la conception du travail. Ils étaient nom-

breux à le percevoir comme vecteur de l'entrée dans la vie adulte, en vertu de laquelle s'exerce la citoyenneté pratique. En revanche, d'autres lui déniaient cet office. Ils avaient tendance, pour leur part, à concevoir le travail uniquement comme un moyen d'obtenir de l'argent sans en tirer ni identité ni valeur éthique en échange.

Dix ans plus tard, les premiers ont, pour la majorité, revendiqué et obtenu des emplois stables et pourvus des qualités de continuité et de sécurité. Le travail s'est révélé la pierre d'angle propre à former des projets, à les réaliser et à les maintenir en activité. Soumis pendant des années à la précarité, ils ont fait montre de patience en attendant l'emploi stable nécessaire pour acheter une maison et fonder une famille.

Ah oui, j'ai une vie familiale, j'ai une vie conjugale... j'ai des projets... J'ai une passion qui est la musique aussi, ça me permet de m'équiper en équipement de musique pis euh d'avoir ce passe-temps que je rêvais d'avoir... C'est sûr que je me trouve bien chanceux, chanceux entre guillemets parce que je trouve que je répète que y a fallu que je me batte pour avoir ce que j'ai, pis je me bats encore pour avoir, pour maintenir ce que j'ai, pis euh ça me permet de me réaliser. Je me sens plus à l'aise avec un revenu garanti et la sécurité d'emploi, on pourrait avoir un débat là-dessus mais ce que je trouve plus important c'est de permettre aux gens d'avoir, de pouvoir, faire des projets de vie pis de bâtir une vie familiale ou peu importe. C'est ça qui compte. [Travailleur social, précaire, devenu fonctionnaire dans le domaine de la santé.]

Ces objectifs pointaient à l'horizon sous des couleurs somme toute traditionnelles. La vie s'alignait sur eux et ils lui donnaient sens à tous égards. Ils ne pouvaient prendre forme sans d'abord avoir atteint la sécurité ontologique requise. La stabilité de l'emploi en était la clef de voûte. Faute de l'obtenir, ces objectifs ont été repoussés à plus tard au risque de les voir s'évanouir.

L'achat d'une maison et la venue d'enfants se sont produits à un âge avancé tout en continuant à s'aligner sur la trame traditionnelle de l'entrée dans la vie adulte. Le départ du domicile familial a été retardé, tout au moins celui qui était perçu sans retour possible. Le temps consacré aux études s'étire dans certains cas, parfois concomitant à des emplois qu'on savait d'emblée temporaires. Les entreprises de nature affective, personnelle ou économique qui s'étalent sur le long terme ont été mises en train sur la base de la stabilité de l'emploi.

Or, dix ans plus tard, un paradoxe surgit comme en fait foi une première analyse des entrevues. Les interlocuteurs parfaitement insérés dans le marché du travail et pour qui la stabilité de l'emploi a fait office de vecteur de leur entrée dans la vie adulte attribuent, tout compte fait, peu de qualités au travail. Il rime avec routine et ennui bien qu'il canalise toutes les énergies, tant le fait de travailler devient l'axe autour duquel tout gravite.

De plus en plus, à mesure que je vieillis, je vois que mes activités professionnelles coïncident avec mes aspirations personnelles mais ça pourrait très bien être sur le mode de contrat, aussi, encore une fois, par tempérament, je n'aime pas être sur les rails, je n'aime pas, j'ai besoin de ne pas savoir où je serai dans trois ans, parce que si je le sais ça devient figé, ça devient moins intéressant déjà. [Diplômée en études françaises, précaire, devenue directrice littéraire.]

Il se transforme vite en moyen économique pour satisfaire les besoins de la consommation. Il suscite rarement de la loyauté et de l'attachement à l'entreprise ou à l'employeur. Il garantit des droits et des prérogatives sans constituer un organe de défense. Rares sont les interlocuteurs qui participent à des instances organisées pour défendre leurs droits dans le rayon de l'entreprise qui les emploie. À leurs yeux, cela, tout comme la vie poli-

tique en général, revêt peu d'intérêt.

À l'inverse, les interlocuteurs qui, de nos jours, sont encore aux prises avec la précarité ont tendance à gratifier le travail des qualités indispensables à l'entrée dans la vie adulte et à la citoyenneté pratique. Ils sont prêts aujourd'hui à lui reconnaître sa fonction de vecteur de l'entrée dans la vie adulte, fonction dont l'importance est amplifiée par la précarité. Le manque de stabilité est vu comme un obstacle à franchir coûte que coûte afin d'atteindre la sécurité et l'identité qui leur font défaut.

[Le manque de stabilité] c'est une plaie dans la société parce que dans le fond si je veux être honnête avec moi-même, les fonctions socio-économiques c'est très important, je répondrais en disant que la façon dont je conçois ça c'est que la précarité ça occasionne énormément de problèmes, comment on peut euh, avoir une, bâtir une vie là, tsé, euh, une vie harmonieuse, si tu te places au niveau familial ou autre, bon quand t'es dans la précarité d'emploi tu sais jamais si tu peux avoir un revenu garanti. Pour un oui pour un non, un employeur t'aime pas la face, il peut vouloir essayer de te mettre à la porte... [Travailleur social, précaire, devenu fonctionnaire dans le domaine de la santé.]

Ils démontrent leur intérêt à travailler au maximum de leurs capacités et qualités pour accéder à l'emploi stable apte à les leur offrir. Dans cette perspective, ils vouent fidélité à l'entreprise qui consent à

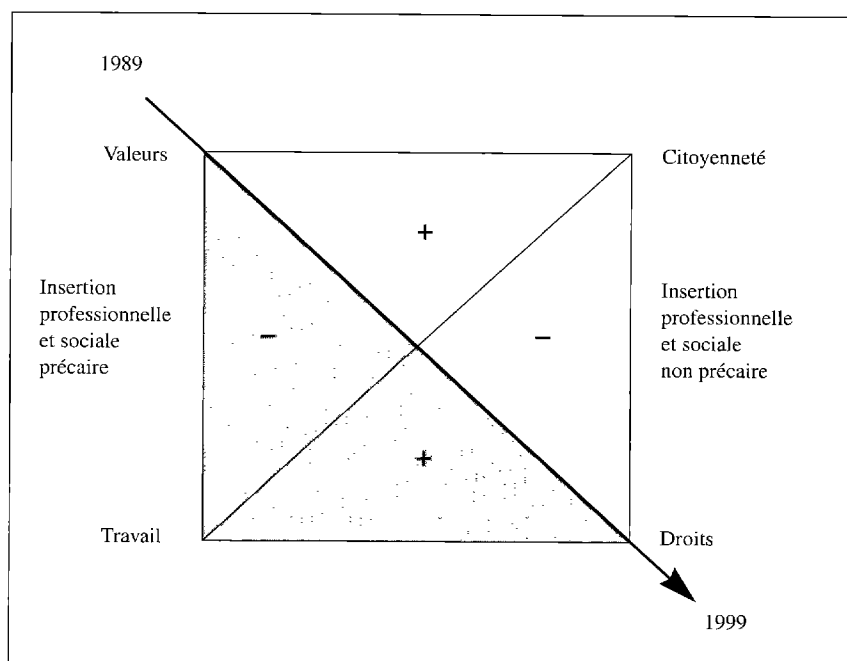


FIGURE 1 – La conception du travail : un renversement

s'attacher leurs services sur une base régulière. Le travail revêt l'apparence d'une fin, bien qu'il soit pour l'heure un moyen de parer aux besoins immédiats. Il fait droit à un statut social dont l'absence constitue un manque.

Ces résultats préliminaires, auxquels une analyse plus poussée révélera toutes les nuances, contredisent la thèse d'André Gorz sur la nouvelle éthique des jeunes. En effet, l'éthique du travail est loin d'être négligée par les jeunes en proie aux difficultés suscitées par la précarité.

Force est donc de noter un renversement dans la conception du travail. Voilà dix ans, dans l'esprit de nos interlocuteurs frappés dans l'ensemble par la précarité, le travail était doté de qualités impossibles à atteindre tant elles semblaient le lot des *baby boomers*. La précarité à l'enseigne de laquelle ils logeaient en témoigne. Les jeunes de l'époque, qui depuis

se sont insérés de plain-pied dans le marché du travail par l'intermédiaire d'un emploi stable, n'accordent pour seule qualité au travail que d'être le moyen nécessaire pour entrer dans la vie adulte. En revanche, les interlocuteurs encore aux prises avec la précarité attribuaient à l'origine peu de qualités au travail. Les ratés de l'insertion professionnelle teintent aujourd'hui le travail des qualités indispensables à l'entrée dans la vie adulte. Le renversement est illustré à la figure 1.

En guise de conclusion

L'analyse complète devra permettre d'expliquer ce renversement qui, à bien des égards, fait mentir les thèses sur la fin du travail et la disparition de sa valeur intrinsèque. En effet, elle montre combien le travail est un moteur de l'entrée dans la vie adulte pour les jeunes insérés dans le marché du travail et combien il tient lieu de

valeur cardinale pour ceux dont l'insertion professionnelle subit des ratés.

La dialectique inclusion-exclusion constitue sur cette base la clef de voûte du lien social et politique qui donne corps au travail et à la citoyenneté chez les jeunes. L'inclusion dans l'orbite du travail suscite toutefois des valeurs en vertu desquelles s'effacent des droits et prérogatives qui perdent de ce fait tout leur prestige. À l'inverse, l'exclusion de l'emploi stable engendre des valeurs en fonction desquelles ces droits et prérogatives brillent de tout leur éclat. Sur cette lancée, les thèses âprement défendues par Pierre Bourdieu dans ses récents essais politiques (Bourdieu, 1998) teintés de vitriol sont sans conteste pertinentes.

Selon lui, la thèse de la fin du travail fait silence sur l'augmentation du nombre d'heures de travail supplémentaires imposées aux salariés. Elles pourraient fort bien être canalisées vers la création d'emplois propre à démontrer la facticité de la prévision de la fin prochaine du travail. Le déclin de ce dernier s'explique également par la croissance anarchique des emplois à contrat, qui ne figurent pas comme travail à proprement parler, et par le déplacement des entreprises vers les pays à bas salaires.

La valeur attribuée au travail n'est pas non plus en voie de disparaître en faveur d'une nouvelle éthique de nature sociale. Au contraire, les programmes d'employabilité et de création d'entreprises orientés vers l'insertion des jeunes dans l'orbite économique font du travail une règle infrangible. Chez les jeunes, le travail devient but et *leitmotiv* sous le couvert de la violence symbolique décelée par cet auteur.

La concurrence présente entre eux prédomine lorsqu'il s'agit

d'obtenir à tout prix un emploi, au détriment de la solidarité entre pairs et des revendications que cette génération aurait intérêt à faire entendre à l'unisson. La précarité prend racine dans ce contexte sous couleur de la « fatalité économique », qui masque des motifs et des buts associés par Bourdieu à la *flexploitation*. L'expression, où l'on reconnaît flexibilité et exploitation, désigne la domination qu'exercent le capital et l'État sur les jeunes dans le but de tirer profit de leurs compétences et de leur capacité productive, sans en retour leur attribuer une quelconque forme de droit, de permanence et de sécurité, qui sont autant de bases sur lesquelles la citoyenneté peut s'affirmer.

La flexploitation laisse entrevoir la « gestion rationnelle de l'insécurité », la volonté manifeste de tirer les ficelles afin de s'annexer la soumission des jeunes, de les réduire au silence en alimentant leur individualisme et en les isolant de toute force politique de changement. La gestion de l'insécurité réservée aux jeunes s'aligne, selon Bourdieu, sur le machiavélisme du capital et de l'État tant elle paraît correspondre à une stratégie délibérée que notre auteur invite à combattre à visage découvert (Bourdieu, 1999: 16 et 17). La flexploitation décrit sans fard la précarité de bien des jeunes sans toutefois que celle-ci s'explique par la thèse du complot perfide, qui manque de nuances.

Sur le plan théorique, il est en effet préférable d'envisager la flexploitation dans le sillage d'une hypothèse propre à l'expliquer. À notre sens, il appert que le travail se conçoit dorénavant en fonction de valeurs qui font l'impasse sur le droit de cité propre à donner à la citoyenneté tout son éclat. En d'autres termes, le travail s'exerce selon des conditions et des valeurs qui rendent caduques les droits et

prérogatives dont il était jadis le fer de lance. Voilà le fil d'Ariane capable d'expliquer que les individus qui jouissent de droits — tels la sécurité d'emploi — attribuent peu de valeur au travail alors qu'inversement ceux qui sont démunis de ces droits ont tendance à le gratifier de valeur. Dans cette perspective, travail et citoyenneté se confondent évidemment dans le sillage de la dialectique de l'inclusion et de l'exclusion...

Bjenk Ellefsen
Jacques Hamel
Département de sociologie,
Université de Montréal
et Observatoire jeunes et société de
l'INRS-Culture et société

Notes

¹ Il n'est pas question ici d'établir la généalogie exacte de cette notion ni d'aborder avec rigueur la distinction entre les formes de citoyenneté libérale et républicaine. Les ouvrages sur ces sujets abondent actuellement tant le thème est en vogue. On retiendra ici Schnapper, 1996, Colas, 1991, ainsi que Turner, 1993.

² Godelier, 1996: 137-153. Évoquant les rites d'initiation des Baruya, l'éminent anthropologue opère une distinction entre instruction et éducation, cette dernière étant associée à la citoyenneté. Il note à cet égard: « si on se compare à ce type de société, ce qui frappe c'est en quelque sorte l'impossibilité structurelle des sociétés occidentales à véritablement "éduquer" les jeunes... J'ai été frappé par l'investissement énorme en temps, en rites, en actions collectives, effectué par les Baruya pour éduquer les garçons et les filles. Éduquer c'est-à-dire les fabriquer comme des individus capables de prendre leur place dans la société et de reproduire en même temps celle-ci dans sa structure globale. Le travail d'éducation vise d'une part à faire qu'un individu vienne prendre la place d'un autre dans le temps et dans l'espace, remplace un ancêtre et assure la continuité d'un groupe de parenté, familial, clanique ou autre. Il vise d'autre part à ce qu'à travers la fabrication de ces individus et de la place qu'ils prennent dans leur société, la société tout entière soit reproduite dans son ordre essentiel, que le tout de la société soit reproduit comme tout. En comparaison il semble qu'il existe dans nos sociétés une

sorte de vide structurel, une absence de lieu pour "éduquer" les jeunes » (p. 148-149).

- ³ Voir Giddens, 1992, dernier chapitre. Giddens ajoute à ce sujet que ce sont les hommes qui se révèlent le plus mal disposés à se construire une identité propre et une « citoyenneté » liée au sentiment communautaire en dehors du monde du travail aujourd'hui en voie d'éclatement.
- ⁴ Extrait d'une entrevue effectuée auprès d'une bachelière en études françaises, dans le cadre de la recherche « Itinéraire d'une génération gâtée et d'une génération perdue ». Cette étude, achevée en 1994, a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec.
- ⁵ Nicole-Drancourt et Rouleau-Berger, 1995 : 96. Pour le cas québécois, voir Grell et Werz, 1993 ; Grell, 1985.

Bibliographie

- BOURDIEU, Pierre. 1998. *Contre-feux*, Paris, Liber-Raisons d'agir.
- BOURDIEU, Pierre. 1999. « Donner un sens à l'union. Pour un mouvement social européen », *Le Monde diplomatique*, 543, juin : 16 et 17.
- BOYD, Monica, et Doug NORIS. 1999. « Continuer de vivre chez ses parents », *Tendances sociales canadiennes*, printemps : 2-6.
- CANNON, David. 1994. « Generation X and the new work ethics », *Demos*.
- COLAS, Dominique, dir. 1991. *Citoyenneté et nationalité : perspectives en France et au Québec*. Paris, Presses universitaires de France.
- DUMONT, Fernand. 1995. *Raisons communes*. Montréal, Boréal.
- GALLAND, Olivier. 1993. « La jeunesse en France. Un nouvel âge de la vie », dans Alessandro CAVALLI et Olivier GALLAND, dir. *L'Allongement de la jeunesse*. Paris, Actes Sud : 19-39.
- GALLAND, Olivier. 1996. « L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques », *Sociologie et sociétés*, XXVIII, 1 : 37-47.
- GAUTHIER, Madeleine. 1995. « L'exclusion, une notion récurrente au Québec mais peu utilisée ailleurs en Amérique du nord », *Lien social et politiques*, 34, automne.
- GAUTHIER, Madeleine. 1998. « Les jeunes et le travail : un terrain mouvant », dans Jean-Pierre DUPUIS et André KUZMINSKI, dir. *Sociologie de l'économie, du travail et de l'entreprise*. Montréal, Gaétan Morin : 245-286.
- GIDDENS, Anthony. 1987. *La Constitution de la société*. Paris, Presses universitaires de France.
- GIDDENS, Anthony. 1992. *The Transformation of Intimacy*. Stanford, Stanford University Press.
- GIDDENS, Anthony. 1994. *Les Conséquences de la modernité*. Paris, L'Harmattan.
- GODELIER, Maurice. 1996. « L'éducation des Grands Hommes », dans Anita HOCQUARD. *Éduquer, à quoi bon ?* Paris, Presses universitaires de France : 137-153.
- GORZ, André. 1997. *Misères du présent, richesse du possible*. Paris, Galilée.
- GRELL, Paul. 1985. *Étude du chômage et de ses conséquences. Histoire de vie et mode de débrouillardise*. Montréal, Université de Montréal, Groupe d'analyse des politiques sociales.
- GRELL, Paul. 1999. *Les Jeunes face à un monde précaire*. Paris, L'Harmattan.
- GRELL, Paul, et Anne WERZ. 1993. *Héros obscurs de la précarité*. Paris, L'Harmattan.
- GUTMANN, Amy, dir. 1994. *Charles Taylor. Multiculturalism*. Princeton, Princeton University Press.
- MÉDA, Dominique. 1995. *Le Travail, une valeur en voie de disparition*. Paris, Aubier.
- NICOLE-DRANCOURT, Chantale, et Laurence ROULLEAU-BERGER. 1995. *L'Insertion des jeunes en France*. Paris, Presses universitaires de France.
- SCHEHR, Sébastien. 1999. *La Vie quotidienne des jeunes chômeurs*. Paris, PUF.
- SCHNAPPER, Dominique. 1996a. *La Communauté des citoyens*. Paris, Gallimard.
- SCHNAPPER, Dominique. 1996b. « Intégration et exclusion dans les sociétés modernes », dans Serge PAUGAM, dir.

L'Exclusion, l'état des savoirs. Paris, La Découverte.

- TAYLOR, Charles. 1994. *Multiculturalisme. Différence et démocratie*. Paris, Aubier.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle. 1995. *Travail et emploi : nouvelles réalités, nouvelles problématiques*. Québec, Musée de la civilisation, janvier.
- TURNER, Bryan, dir. 1993. *Citizenship and Social Theory*. Londres, Sage Publications.